

DOSSIER DE PRESSE

COLMAR, LE 15 MAI 2025

DP - Construction d'un nouveau gymnase à Colmar : point d'étape de chantier



CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr

Dans le cadre de la dynamique de renouvellement urbain du quartier Saint-Vincent-de-Paul à Colmar, la Ville a engagé un projet structurant : la construction d'un nouveau gymnase, plus moderne, plus accessible, plus écologique et mieux intégré à son environnement. Ce nouvel équipement vise à répondre aux besoins croissants des habitants en matière d'infrastructures sportives, tout en accompagnant la transformation du quartier.

Ce nouvel équipement a vocation à remplacer l'ancien gymnase, construit en 1962 et situé à proximité du groupe scolaire Brant. Bien que longtemps utilisé, il est aujourd'hui devenu obsolète. Réalisé en béton, sans isolation thermique et équipé de menuiseries en simple vitrage, le bâtiment affiche une forte consommation énergétique. Il ne répond plus ni aux normes en vigueur, ni aux exigences actuelles de confort et d'accessibilité, que ce soit pour les groupes scolaires, les associations sportives ou les habitants.

Au-delà de ses limites fonctionnelles, l'emplacement de l'ancien gymnase participait à l'enclavement de la Cité Sigolsheim, une zone majoritairement composée de logements sociaux, desservie uniquement par des voies en impasse. Cette configuration accentue l'isolement du quartier et nuit à sa cohésion avec le reste du territoire.

Face à ces constats, la Ville de Colmar a fait le choix ambitieux de démolir l'actuel gymnase Brant pour construire un nouvel équipement sur le site de l'ancienne Cité Bel'Air. **Ce nouvel emplacement, plus central et proche d'autres équipements publics, permettra une meilleure accessibilité, tout en renforçant l'attractivité du quartier et son intégration dans la ville.**



Vue aérienne du quartier avec l'implantation du nouveau gymnase

UN GYMNASSE MULTI-USAGES, ACCESSIBLE POUR TOUS

Le gymnase comprendra principalement **une aire sportive d'une surface de 1053 m²** qui sera dédiée à la pratique de diverses activités et disposera de gradins (160 places). Il intégrera également **deux salles multi-activités totalisant 450 m², 4 vestiaires équipés de douches, des sanitaires et plusieurs locaux de rangement**. Le bâtiment sera également construit de sorte à répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

L'espace a pour vocation première d'accueillir la **pratique des sports collectifs d'intérieur** (volley-ball, handball et basket-ball), mais également la pratique **des sports de raquette**, tels que le badminton ou encore **des activités artistiques et d'éveil** comme la danse ou le baby éveil. La polyvalence de cet équipement permettra également d'y voir évoluer **une multitude d'activités sportives à destination des publics scolaires et d'associations**.

Enfin, il est prévu que le grand public puisse avoir accès à cet équipement selon des créneaux déterminés. Ce nouveau gymnase devrait permettre **la redynamisation du quartier et son ouverture sur la ville en faisant venir de nouveaux usagers**. Cet équipement sera au service des habitants et usagers. Un lieu de rencontres, d'échanges et de compétition dans le respect d'un cahier des charges pour un niveau départemental (hauteur de 7m et gradins de 160 places).



Projection de la future grande salle d'activités du gymnase

UN BÂTIMENT INNOVANT, UNIQUE À COLMAR

Avec la construction de ce nouveau gymnase dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, la Ville de Colmar franchit une étape majeure en matière de construction durable. Si la performance énergétique a toujours été intégrée dans les projets municipaux, ce bâtiment marque une nouvelle étape : **il sera le premier équipement public colmarien conçu pour atteindre le standard passif et BEPOS (bâtiment à énergie positive)**, bien au-delà des exigences de la réglementation thermique RT2012 en vigueur lors du dépôt du permis de construire.

Une simulation énergétique sur 25 ans entre un bâtiment conçu suivant la réglementation thermique RT2012 et un bâtiment conçu comme un bâtiment BEPOS a été réalisée et permet de démontrer que les investissements en chauffage et production d'eau chaude sanitaire (les douches en particulier) seront **amortis au bout de 14 ans**.

Un objectif clair : réduire les consommations avant de produire

La stratégie retenue par l'équipe de maîtrise d'œuvre interne repose sur un principe simple mais fondamental : avant de chercher à produire de l'énergie, il faut d'abord drastiquement réduire les besoins du bâtiment. C'est tout le sens du **niveau passif**, qui impose des consommations énergétiques environ **quatre fois inférieures à celles autorisées par la RT2012**.

Pour y parvenir, le bâtiment bénéficiera d'une **enveloppe thermique de très haute qualité** :



- Façades intégrant jusqu'à trois couches d'isolants différents, dont une en fibre de bois de 20 cm.
- Toitures fortement isolées pour limiter les déperditions par le haut.
- Traitement rigoureux de l'**étanchéité à l'air**, validé par un premier test d'infiltrométrie réalisé en avril 2025 et qui a présenté des résultats 4 à 5 fois supérieurs aux seuils réglementaires.

Prise de vue d'avril 2025 pendant le 1er test global d'infiltrométrie dans la grande salle sportive

Cette performance garantit un confort thermique optimal en toutes saisons, avec une consommation énergétique minimale pour le chauffage ou la ventilation.

Énergie renouvelable et intelligence embarquée

Le toit sera divisé en deux espaces :

- **770 m² de panneaux solaires photovoltaïques** seront installés, permettant à terme de basculer vers un bâtiment BEPOS. Pour évaluer la surface de panneaux nécessaire, une étude sur les futures utilisations du gymnase a été menée (avec l'accueil de scolaires en journée, d'associations en soirée et de compétitions les weekends). Bien qu'ouvert et utilisé quasiment chaque jour de la semaine, il est attendu que le gymnase ne consomme pas l'intégralité de sa production photovoltaïque. Ainsi, le surplus de production sera revendu et injecté sur le réseau du concessionnaire Vialis.
- **1300 m² de toiture seront végétalisés**, pour le confort l'été et pour le besoin d'inertie.

Autre point fort du bâtiment : le **chauffage sera assuré par une pompe à chaleur géothermique**, exploitant la nappe phréatique située à une vingtaine de mètres de profondeur. Ce système, particulièrement efficace et durable, limite le recours à l'électricité en période hivernale.

Par ailleurs, le gymnase sera doté d'une **gestion technique centralisée et entièrement pilotable à distance**. Grâce à un réseau de capteurs (température, luminosité, vent, présence...), les ouvertures, les protections solaires, le renouvellement d'air ou encore l'éclairage s'ajusteront automatiquement. Cette automatisation vise à éviter les erreurs de manipulation et à maintenir des conditions optimales en toute circonstance, y compris en dehors des heures d'occupation ou en l'absence de personnel technique.

Optimisation de la ressource en eau

Le gymnase intégrera également un système de **récupération des eaux pluviales** via les toitures basses. Une citerne enterrée de 24 m³ permettra de stocker cette eau pour trois usages :

- Réserve incendie à disposition des pompiers ;
- Arrosage des plantations et aménagements extérieurs du nouveau parvis paysager ;
- Alimentation des chasses d'eau des toilettes (à l'exclusion des douches, conformément aux recommandations sanitaires).

ÉTAT DES LIEUX DE L'AVANCEMENT DU CHANTIER

Le chantier du gymnase a bien progressé, avec de nombreuses étapes déjà franchies. À ce jour, les travaux sur la majorité des corps de métier sont bien avancés.

- **Gros œuvre :**

Les fondations ont été complètement coulées, incluant les massifs, semelles et longrines. La suprastructure est désormais achevée, avec la réalisation des poteaux, poutres, murs, voiles et dalles en béton. Les murs intérieurs ont été poncés, et des reprises ont été effectuées pour assurer la finition des surfaces en béton, tant apparentes que non apparentes. À l'extérieur, l'isolation des massifs en béton a été posée, avant la mise en place du remblai. (Photo : prise de vue du 4 avril 2024 pendant le coulage des murs en béton.)



- **Charpente :**



L'ensemble de la structure en bois a été monté, incluant les poteaux en lamellé-collé, les poutres triangulées apparentes, les panneaux OSB pour les complexes d'étanchéité, ainsi que divers éléments de renfort en bois dans les façades et en charpente pour soutenir les équipements sportifs. Les structures telles que le portique et l'auvent de l'entrée principale ont également été

installées. (Photo : prise de vue du 8 août 2024 lors de la pose de la charpente et des ossatures bois).

- **Couverture et étanchéité :**

L'installation des éléments de toiture est en grande partie terminée, avec la mise en place des lanterneaux d'éclairage et de désenfumage. La membrane bitumeuse a été posée en tant que pare-vapeur sur les supports en OSB, suivie de plusieurs couches d'isolation croisées et d'étanchéité définitive. Les tôles nervurées, les éléments de zinguerie et les points d'ancrage pour la sécurité des toitures ont également été installés. Les plots qui accueilleront les panneaux solaires sont également en place.



Prise de vue du 8 septembre 2024 : pose de la première couche d'étanchéité en toiture du bâtiment

- **Isolation thermique et bardage :**



L'isolation thermique extérieure (ITE) a été réalisée avec des panneaux de fibre de bois et une finition d'enduit. Le bardage métallique, avec des panneaux en tôle nervurée à effet bois ajouré et des alvéoles façon nid d'abeille ont été posés sur l'ensemble du bâtiment, offrant à la fois isolation et finition esthétique. Les faces avant et les dessous des bandeaux ont également été

traités. (Photo : prise de vue du 24 novembre 2024 pendant la pose des alvéoles et de l'isolation thermique extérieure.)

- **Menuiseries extérieures :**

La majorité des menuiseries extérieures (triple vitrage) sont en place, y compris les fenêtres, portes, châssis fixes et portes de secours. Les volets roulants et les stores brise-soleil orientables (BSO) ont été installés et seront contrôlés par un système automatisé en fonction des scénarios climatiques, afin d'assurer la régulation thermique et solaire du bâtiment. (Photo : prise de vue du 24 septembre 2024 pendant la pose des châssis vitrés.)



- **Menuiseries intérieures :**

À l'intérieur, la pose des châssis fixes et des cadres de portes pleines est en bonne voie, permettant de définir les volumes des différents espaces.

- **Plomberie, sanitaire, ventilation et chauffage :**



Dès les premières phases du gros œuvre, l'entreprise a procédé à l'incorporation des gaines et des fourreaux pour l'installation des réseaux de plomberie, sanitaire et ventilation. Ces installations continuent en parallèle avec les autres travaux de finition. (Photo : prise de vue du 10 février 2025 pour la mise en place des plaques d'isolants au sol et des serpentins du réseau de chauffage au sol.)

- **Plâtrerie et doublage :**

Les cloisons de distribution ont été posées dans les différents espaces intérieurs, et les premières bandes d'enduit ont été réalisées. Des matériaux spécifiques ont été utilisés dans les locaux humides et les zones à haut risque de feu, conformément aux normes de sécurité. (Photo : prise de vue du 2 décembre 2024 pendant la pose de cloisons de distribution à l'intérieur du bâtiment.)



- **Revêtements de sol et carrelage :**

Le travail de carrelage et de faïence est quasiment terminé, à l'exception de quelques finitions. La préparation des surfaces est complète, et les revêtements sont en place dans les espaces prévus.

- **Échafaudage :**

L'installation d'un échafaudage spécifique a été effectuée pour permettre les interventions en hauteur, notamment sur les toitures. Une tour d'accès a également été mise en place et sera retirée après la pose des panneaux solaires.

- **Terrains extérieurs et VRD :**

Le terrassement de l'emprise du bâtiment a été effectué sur une profondeur de 2 mètres, conformément aux recommandations géotechniques. Les terres impropres ont été évacuées, et une plateforme de remblais en granit concassé a été livrée pour assurer la solidité et la filtration de l'eau sur le site.

Calendrier du chantier

Les travaux ont officiellement débuté sur le site en octobre 2023, avec les premières opérations de terrassement. La livraison de l'équipement pour novembre 2025.

Avant la livraison du bâtiment, des tests techniques importants devront être effectués. Un **second test d'infiltrométrie**, crucial pour vérifier l'étanchéité à l'air du bâtiment, sera réalisé avant la fin des travaux. Les équipes procéderont également à **la mise en service des systèmes de renouvellement d'air**, avec des tests en conditions réelles pour vérifier leur réactivité et leur efficacité.

Une démonstration des équipements sera organisée début décembre 2025, à l'attention des usagers, des représentants d'associations sportives, ainsi que des responsables et techniciens du service des sports de la Ville, afin de présenter les nouvelles fonctionnalités et les performances du bâtiment.

LE BUDGET

Le budget prévisionnel pour la construction du gymnase est de 8,4M€. Pour ce projet, la Ville bénéficiera de soutiens financiers :

- Union européenne (à travers le fonds FEDER) : **1 867 402€**
- CeA (fonds attractivité Alsace) : **1 200 000€**
- ANRU : **946 950€**
- Région Grand Est : **375 000€**
- Agence nationale du sport : **200 000€**

ENTREPRISES MOBILISÉES SUR LE CHANTIER

- Lot 1 - Gros oeuvre : **Arkedia**
- Lot 2 - Charpente bois : **MF Charpentes**
- Lot 3 - Étanchéité, couverture, végétalisation : **Schoenenberger**
- Lot 4 - Isolation et bardage : **SMAC**
- Lot 5 - Serrurerie et métallerie : **Steinlé**
- Lot 6 - Menuiseries extérieures en aluminium : **Atalu SAS**
- Lot 7 Menuiseries intérieures en bois : **Roelly-Bentzinger**
- Lot 8 - Électricité : **Sovec**
- Lots 9 et 10 - Sanitaire, plomberie, ventilation et chauffage : **Graf**
- Lot 11 - Plâtrerie, doublage, isolation : **Olry Cloisons**
- Lot 12 - Revêtements de sol sportifs : **Hertzog**
- Lot 13 - Chape, carrelage, faïence : **Multisols**
- Lot 14 - Enseigne : **Repères signalétiques**
- Lot 15 - peintures intérieures : **Lammer**
- lot 16 - Échafaudage : **Hussor Erecta**
- Lot 17 - Tribunes : **Bertele**
- Lot 18 - Équipement et matériel sportif : **SATD**
- Lot 19 - Aménagements extérieurs : **Tradec**



CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr